

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



14 mai 2012

SESSION ORDINAIRE 2011-2012

PROJET DE DÉCRET

**portant assentiment à l'Accord de coopération entre
la Communauté française, la Région wallonne et
la Commission communautaire française de
la Région de Bruxelles-Capitale, d'une part,
et la République de Croatie, d'autre part,
signé à Namur le 21 décembre 2010**

RAPPORT

fait au nom de la commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

par M. Vincent LURQUIN

Le rapport dressé en suite de l'examen de ce projet de décret en commission du Budget, de l'Administration, des Relations internationales et des Compétences résiduelles figure au document n° 56 (2011-2012) n° 2.

Membres présents : M. Aziz Albishari, M. Emmanuel De Bock (supplée M. Michel Colson), Mme Julie de Groote (présidente), M. Serge de Patoul, Mme Caroline Désir (remplace M. Rudi Vervoort), Mme Anne Herscovici, M. Vincent Lurquin, Mme Anne-Sylvie Mouzon, M. Philippe Pivin, Mme Olivia P'tito (supplée M. Eric Tomas), M. Joël Riguelle et Mme Françoise Schepmans.

Membres absents : M. Michel Colson (excusé), M. Eric Tomas (excusé) et M. Rudi Vervoort (excusé).

Etaient également présents à la réunion : M. Jean-Claude Defossé (député) et M. Emir Kir (ministre).